

LES NORMES ET MODALITÉS

D'ÉVALUATION

DES APPRENTISSAGES

2023-2024



Document révisé

Juin 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CONTENU	3
CHEMINEMENT SCOLAIRE	3
1^{RE} SECTION	4
COMMUNICATIONS OFFICIELLES	4
TABLEAUX DES ÉVALUATIONS PAR NIVEAU	5
COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES	13
2^E SECTION.....	14
PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE AUTRE QU'UN BULLETIN	14
ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER	14
ENCADREMENT RELATIF AUX ABSENCES POUR MOTIFS NON RECONNUS	15
POLITIQUES LONGUISTIQUE (QUALITÉ DE LA LANGUE)	16
ANNEXE A	17
ANNEXE B	18

INTRODUCTION

Contenu

Le présent document vient préciser certains aspects des normes et modalités déjà existantes dans les écoles à la lumière des nouvelles orientations en évaluation des apprentissages. Il ne remet pas en question tout le travail qui a été fait dans chacun des milieux, il vient simplement en préciser certains aspects.

Cheminement scolaire

Les changements apportés au régime pédagogique n'entraînent aucune modification aux règles de passage, celles-ci demeurant toujours définies pour le passage d'un cycle à l'autre : elles sont établies par l'école entre les cycles du primaire (LIP, art. 96.15, paragraphe 5) et par le centre de services scolaire entre le primaire et le secondaire ainsi qu'entre le 1^{er} et le 2^e cycle du secondaire (LIP, art. 233). Au 2^e cycle du secondaire, le passage de l'élève d'une année à l'autre s'effectue toujours par matière, conformément à l'article 28 du régime pédagogique. Lorsqu'il s'agit du passage d'une année à l'autre à l'intérieur du même cycle, l'article 13.1 du régime pédagogique indique toujours qu'il s'agit d'une décision appartenant à la direction de l'école.¹

Ce document est un outil, un canevas de base pour **amorcer une réflexion** en équipe sur les nouveaux encadrements ministériels en lien avec l'évaluation des apprentissages. Il découle du document du MELS : les choix de notre école à l'heure du bulletin unique²

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1810>.

Le présent document d'accompagnement portera sur les aspects suivants :

- les renseignements à transmettre aux parents en début d'année;
- la première communication écrite autre qu'un bulletin;
- le bulletin unique.

¹ Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique, MELS, 2011, p.5

² Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique, MELS, 2011, 22 p.

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations

Voici les informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

- Les bulletins et la communication écrite sera disponible sur le **portail Mozaïk Parents**. En tout temps, le **dernier bulletin à jour de l'élève y est consigné**. Si vous désirez le conserver, vous pouvez le copier dans vos fichiers personnels.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES	
Première Communication Au plus tard le 15 octobre*	Communications sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Date de remise : Entre le 10 et le 13 octobre 2023 pour le primaire Entre le 25 et le 29 septembre pour le préscolaire Date de remise Mozaïk : le 13 octobre 2023 à 15 h Modalités : Portail Mozaïk Parent * Les spécialistes inséreront un commentaire ou non, selon qu'ils le jugent pertinent.
1^{er} bulletin Au plus tard le 20 novembre*	Période : du 24 août au 10 novembre 2023 Pondération : compte pour 20 % du résultat final Date remise du bulletin : entre le 13 et le 24 novembre 2023 Date de remise Mozaïk: le 20 novembre 2023 à 8 h Modalités : Portail Mozaïk Parent * Une rencontre individuelle sera fixée par le titulaire de votre enfant.
2^e bulletin Au plus tard le 15 mars*	Période : du 13 novembre 2023 au 23 février 2024 Pondération : compte pour 20 % du résultat final Date remise du bulletin : Entre le 11 mars et le 15 mars 2024 Date de remise Mozaïk : le 14 mars 2024 à 15 h Modalités : Portail Mozaïk Parent * Au besoin, une rencontre individuelle pourrait être fixée.
3^e bulletin Au plus tard le 10 juillet*	Période : du 26 février au 19 juin 2024 Pondération : compte pour 60 % du résultat final Date remise du bulletin : 1^{re} semaine de juillet 2024 Date de remise Mozaïk : le 21 juin 2024 à 15 h Modalités : Portail Mozaïk Parent

* Date prescrite par le MÉES à laquelle les parents reçoivent le bulletin de leur enfant.

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle					
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin	
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	◇	L	◇	L	◇	L
	Lire (50 %)	◇	L	◇	L	◇	L
	Communiquer oralement (20 %)	◇	-	◇	-	◇	-
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	-	-	◇	-	◇	-
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	◇	-	◇	-	◇	-
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)	-	-	◇	-	◇	-
	Comprendre des textes entendus (60 %)	-	-	◇	-	◇	-
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Ces disciplines ne sont pas prescrites dans le PFÉQ pour le 1 ^{er} cycle					
Science et technologie							
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-
Arts plastiques		-	-	◇	-	◇	-
Musique		-	-	◇	-	◇	-
Éducation physique et à la santé		-	-	◇	-	◇	-

- ◊ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		2 ^e année du 1 ^{er} cycle						MÉES ¹
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin		
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	◇	L	◇	L	◇	L	* Épreuve de fin de cycle
	Lire (50 %)	◇	L	◇	L	◇	L	
	Communiquer oralement (20 %)	◇	-	◇	-	◇	-	
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	-	-	◇	L	◇	L	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	◇	L	◇	L	◇	L	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)	-	-	◇	-	◇	-	
	Comprendre des textes entendus (60 %)	-	-	◇	-	◇	-	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Ces disciplines ne sont pas prescrites dans le PFÉQ pour le 1 ^{er} cycle						
Science et technologie								
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-	
Arts plastiques		◇	-	-	-	◇	-	
Musique		-	-	◇	-	◇	-	
Éducation physique et à la santé		-	-	◇	-	◇	-	

- ◇ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		1 ^{re} année du 2 ^e cycle					
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin	
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	◊	L	◊	L	◊	L
	Lire (50 %)	◊	L	◊	L	◊	L
	Communiquer oralement (20 %)	◊	-	◊	-	◊	-
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	-	◊	L	◊	L
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	◊	L	◊	L	◊	L
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)	-	-	◊	-	◊	-
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	◊	-	-	-	◊	-
	Écrire des textes (15 %)	-	-	◊	-	◊	-
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		◊	-	◊	-	◊	-
Science et technologie		◊	-	◊	-	◊	-
Éthique et culture religieuse		-	-	◊	-	◊	-
Arts plastiques		-	-	◊	-	◊	-
Musique		-	-	◊	-	◊	-
Éducation physique et à la santé		◊	-	◊	-	◊	-

- ◊ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		2 ^e année du 2 ^e cycle						
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin		MÉES ¹
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale	* Épreuve de fin de cycle
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	◇	-	◇	-	◇	-	*
	Lire (50 %)	◇	-	◇	-	◇	-	*
	Communiquer oralement (20 %)	◇	-	◇	-	◇	-	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	-	◇	-	◇	-	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	◇	-	◇	-	◇	-	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)	-	-	◇	-	◇	-	
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	◇	-	-	-	◇	-	
	Écrire des textes (15 %)	-	-	◇	-	◇	-	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		◇	-	◇	-	◇	-	
Science et technologie		◇	-	◇	-	◇	-	
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-	
Arts plastiques		-	-	◇	-	◇	-	
Musique		-	-	◇	-	◇	-	
Éducation physique et à la santé		◇	-	◇	-	◇	-	

◇ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

***Épreuves locales, CS ou uniques du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

* 10 % à la fin du cycle (Étape 3)
 selon le calendrier annuel

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		1^{re} année du 3^e cycle (Défis : anglais+, multimédia et harmonie, santé globale et sciences/robotique)					
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin	
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape locale	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale
Français, langue d'enseignement	Écrire (40 %)	◇	-	◇	-	◇	-
	Lire (40 %)	◇	L	◇	L	◇	L
	Communiquer oralement (20 %)	-	-	◇	-	◇	-
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	-	◇	L	◇	L
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	◇	-	◇	-	◇	-
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45 %)	-	-	◇	-	◇	-
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	◇	-	-	-	◇	L
	Écrire des textes (20 %)	-	-	◇	-	◇	L
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		◇	-	◇	-	◇	-
Science et technologie		◇	-	◇	-	◇	-
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-
Arts plastiques		-	-	◇	-	◇	-
Musique		◇ (Harmonie)	-	◇	-	◇	-
Éducation physique et à la santé		◇	-	◇	-	◇	-

- ◇ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
CS : Épreuve du centre de services scolaire
L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		2 ^e année du 3 ^e cycle (Profils : anglais+, multimédia et harmonie, santé globale et sciences/robotique)						
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin		MÉES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale	* Épreuve de fin de cycle
Français, langue d'enseignement	Écrire (40 %)	◇	◇	◇	◇	◇	-	*
	Lire (40 %)	◇	◇	◇	◇	◇	-	*
	Communiquer oralement (20 %)	◇	◇	◇	-	◇	-	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	-	◇	L	◇	-	*
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	◇	L	◇	L	◇	-	*
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45 %)	-	-	◇	-	◇	-	
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	◇	-	-	-	◇	-	
	Écrire des textes (20 %)	-	-	◇	-	◇	-	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		◇	-	◇	-	◇	-	
Science et technologie		◇	-	◇	-	◇	-	
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-	
Arts plastiques		-	-	◇	-	◇	-	
Musique		◇ _(Harm)	-	◇	-	◇	-	
Éducation physique et à la santé		◇	-	◇	-	◇	-	

◇ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
CS : Épreuve du centre de services scolaire
L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

*** Épreuves locales, CS ou uniques du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MÉES)**

*** 10 % à la fin du cycle** (étape 3)

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		COM-I, TSA-I, TSA-II					
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin	
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année locale
Français, langue d'enseignement	Écrire	◇	◇	◇	◇	◇	◇
	Lire	◇	◇	◇	◇	◇	◇
	Communiquer oralement	◇	◇	◇	◇	◇	◇
Mathématique	Résoudre une situation problème	-	-	◇	-	◇	-
	Utiliser un raisonnement mathématique	◇	-	◇	-	◇	-
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	-	-	◇	-	◇	-
	Comprendre des textes entendus	-	-	◇	-	◇	-
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		Ces disciplines ne sont pas prescrites dans le PFÉQ pour le 1 ^{er} cycle					
Science et technologie							
Éthique et culture religieuse		-	-	◇	-	◇	-
Arts plastiques		-	-	◇	-	◇	-
Musique		-	-	◇	-	◇	-
Éducation physique et à la santé		-	-	◇	-	◇	-

- ◇ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Niveau ou cycle		COM-II, COM-III, DGA-I, DGA-II, DGA-III, TSA-III					
Discipline		Étape 1 : novembre		Étape 2 : février		Étape 3 : juin	
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire	◊	◊	◊	◊	◊	◊
	Lire	◊	◊	◊	◊	◊	◊
	Communiquer oralement	◊	◊	◊	◊	◊	◊
Mathématique	Résoudre une situation problème	-	-	◊	-	◊	-
	Utiliser un raisonnement mathématique	◊	-	◊	-	◊	-
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	-	-	◊	-	◊	-
	Comprendre des textes lus et entendus	-	-	◊	-	◊	-
	Écrire des textes	-	-	◊	-	◊	-
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		-	-	◊	-	◊	-
Science et technologie		-	-	◊	-	◊	-
Éthique et culture religieuse		-	-	◊	-	◊	-
Arts plastiques		-	-	◊	-	◊	-
Musique		-	-	◊	-	◊	-
Éducation physique et à la santé		-	-	◊	-	◊	-

- ◊ : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique élaborée par l'enseignant
 CS : Épreuve du centre de services scolaire
 L : Épreuve locale élaborée à l'école par une équipe de titulaires ou par un enseignant-spécialiste

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. **De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous** dont l’agenda scolaire, des communications téléphoniques, feuilles de route pour certains élèves, ...

Autres commentaires

Les compétences suivantes feront aussi l’objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

- Bulletin de novembre : ***Organiser son travail.***
- Bulletin de juin : ***Organiser son travail***

Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’information au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.

Pier-Samuel Poulin, directeur
Marise Cotnoir, directrice adjointe
Anne-Louise Déziel, directrice adjointe

2^E SECTION

Première communication écrite autre qu'un bulletin

Plusieurs modèles de communication écrite sont utilisés présentement dans centre de services scolaire. Ceux-ci pourront être adaptés pour répondre aux exigences du régime pédagogique (*Régime pédagogique, article 29*). **Vous trouverez en annexe un modèle de première communication écrite.**

La première communication écrite doit contenir les éléments suivants :

- l'année scolaire;
- la classe;
- le nom du centre de services, son logo;
- le nom de l'élève;
- le code permanent de l'élève;
- la date de naissance de l'élève;
- les noms, adresse et numéro de téléphone des parents ou, si l'élève est majeur, son adresse et son numéro de téléphone;
- le lien de parenté ou de responsabilité entre l'élève et le destinataire du bulletin;
- le nom du directeur de l'école;
- le nom des enseignants de l'élève, le titulaire et le tuteur s'il y a lieu;
- le nom, adresse et numéro de téléphone et le logo de l'école;
- la signature de la direction de l'école.

Éléments à considérer

La première communication écrite autre qu'un bulletin doit être transmise aux parents ou à l'élève majeur, avant le 15 octobre de chaque année scolaire. Elle doit être considérée comme un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison, et contenir des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière l'élève amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement :

- sur le **plan des apprentissages**, la première communication pourrait contenir des indications générales sans qu'il s'agisse nécessairement de résultats, selon les renseignements disponibles à cette période de l'année;
- sur le **plan du comportement**, cette communication pourrait inclure des renseignements sur les attitudes en classe, telles que la motivation à apprendre, le respect des règles, la relation avec les autres, etc.³

Voici, à titre d'exemple, certains aspects pouvant faire l'objet de commentaires :

Tableau des attitudes et des comportements

Organisation du travail :	Participation en classe :	Production des travaux :	Rendement scolaire :
- Avoir son matériel - Utiliser son agenda - Être ponctuel	- Respecter les consignes - Contribuer à un bon climat de classe - S'impliquer dans ses apprentissages - Démontrer sa motivation - Être assidu	- Remettre ses travaux et devoirs à temps - Respecter les exigences liées aux tâches - Persévérer dans l'exécution des travaux	- Appréciation globale du rendement scolaire

³ Les choix de notre école à l'heure du bulletin unique, MELS, 2011, p. 7

ENCADREMENT RELATIF à la GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES

pour des MOTIFS NON RECONNUS

Que dois-je savoir si mon enfant s'absente pour des motifs non reconnus?

Quelques assises :

- Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire.
- En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences.

Les motifs reconnus

- Maladie;
- Décès d'un proche parent;
- Convocation à un tribunal;
- Participation à un événement d'envergure. (peu probable au primaire)

Responsabilités du parent

- Les parents de l'élève qui prévoit s'absenter de l'école pour des motifs non reconnus doivent, dans ce cas, aviser la direction de l'établissement.
- Les parents de l'élève doivent également informer le titulaire de son absence.

Travaux à réaliser

- Le parent ne peut donc exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance.
- Lors du retour de l'élève en classe, le titulaire lui remettra les travaux faits durant son absence. L'élève devra réaliser les travaux dans les jours qui suivront, à la maison, sous la supervision des parents. L'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.

Période d'examens

- Si jamais l'absence se situe dans une période d'évaluations, l'élève pourrait reprendre son évaluation, au besoin. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.
- Une absence à un examen du MELS ou du CS sera traitée selon l'encadrement suivant :
- Étant donné qu'une absence pour des motifs non reconnus ne justifie pas une absence à ces épreuves du MELS ou du centre de services scolaire se verra attribuer la note zéro. Cette note pourra avoir des impacts sur le résultat final de son bulletin. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

Principes au regard de la qualité de la langue

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite.

Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 : « *Il est du devoir de l'enseignant:*

5° de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. »

- L'article 35 du régime pédagogique stipule que :

« L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école. »

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.

Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués. Cette rétroaction peut prendre plusieurs formes et faire l'objet de différenciation, selon les besoins de l'élève.

Voici quelques exemples:

- reformulation à l'oral de la façon appropriée;
- écrire des commentaires généraux sur le document de l'élève;
- selon l'intention pédagogique et le niveau de l'élève, produire un commentaire ou faire une correction ciblée.

Norme 1

Dans notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite. Ils accompagneront les élèves à cet effet au moment des causeries et ils fourniront une évaluation continue de la qualité de la langue à travers toutes les activités en classe.

Les enseignants de toutes les disciplines :

- donnent de la rétroaction aux élèves de façon régulière;
- utilisent les stratégies de lecture et d'écriture ciblées à l'école;
- sont exigeants par rapport à la qualité du français ;
- sont un modèle de communicateur, de lecteur et de scripteur.

Norme 2

Dans notre école, nous ferons la promotion de la langue française et de la culture.

Il est essentiel de valoriser les initiatives qui font la promotion de la langue française et de la dimension culturelle dans notre école.

Exemples de moyens mis en place selon les besoins :

- Nous favorisons la participation des élèves à des activités culturelles de qualité dans le cadre de la programmation culturelle de l'école.

Nom et prénom de l'élève		Code permanent	
Date de naissance	Classe E	Cycle Deuxième cycle	Année du cycle Deuxième année
Numéro de fiche:			
No de téléphone			
Père	☒		
Mère	☒		
Tuteur	☐		

Nom et adresse de l'école École Brassard-St-Patrice / Pavillon St-Patrice	
265, rue Saint-Patrice ouest J1X 1W4	
Direction de l'école : Poulin, Pier-Samuel	
Date de départ : _____	Signature de la direction : 
Enseignant responsable: Elizabeth Verscheure	

APPRENTISSAGE		Commentaires	
Rendement : -Respect des exigences liées à la tâche.	Français, langue d'enseignement		
	Verscheure, Elizabeth	B	
	Mathématique		
	Verscheure, Elizabeth	B	

COMPORTEMENT		Commentaires	
Attitude face à la tâche			
-Engagement -Persévérance		B	
Attitude face aux autres			
-Coopération -Affirmation de soi -Respect		B	
Organisation du travail			
-Gestion du matériel et du temps -Utilisation des ressources et des stratégies -Études et travaux		B	

Échelle d'appréciation	A. Dépasse les attentes	C. Satisfait minimalement les attentes (aide soutenue)	X. Voir les commentaires
	B. Satisfait les attentes (aide occasionnelle)	D. N'atteint pas les attentes (même avec aide)	
Commentaires			
Anglais, langue seconde	Participe de façon remarquable		
Rousseau, Isabelle			
Éducation physique et à la santé	Le comportement et la participation répondent de façon satisfaisante aux attentes		
Rémillard-Savard, Antoine			
Musique			
Jetté, Anne-Marie			

Calendrier scolaire primaire et secondaire 2023-2024

JUILLET 2023							AOÛT 2023							SEPTEMBRE 2023							OCTOBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5						1	2							
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5 ^L	6 ^S	7 ^S	8 ^S	9	1	2 ^S	3 ^S	4 ^V	5 ^S	6	7
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	11 ^S	12 ^S	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16	8	9	10 ^S	11 ^S	12 ^S	13 ^S	14
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24 ^S	25 ^S	26	17	18 ^S	19 ^S	20 ^S	21 ^S	22	23	15	16 ^S	17 ^S	18 ^S	19 ^S	20 ^S	21
23	24	25	26	27	28	29	27	28 ^S	29 ^S	30 ^S	31 ^S			24	25 ^S	26 ^S	27 ^S	28 ^S	29 ^S	30	22	23 ^S	24 ^S	25 ^S	26 ^S	27 ^S	28
30	31																				29	30 ^S	31 ^S				
NOVEMBRE 2023							DÉCEMBRE 2023							JANVIER 2024							FÉVRIER 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1 ^S	2 ^V	3						1 ^S	2		1	2	3	4	5	6					1 ^S	2	3
5	6 ^S	7 ^S	8 ^S	9 ^S	10 ^S	11	3	4 ^S	5 ^S	6 ^S	7 ^V	8	9	7	8	9 ^S	10 ^S	11 ^S	12 ^S	13	4	5 ^S	6 ^S	7 ^S	8 ^S	9 ^S	10
12	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16 ^S	17	18	10	11 ^S	12 ^S	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16	14	15 ^S	16 ^S	17 ^S	18 ^S	19 ^S	20	11	12 ^S	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16 ^S	17
19	20 ^S	21 ^S	22 ^S	23 ^S	24 ^S	25	17	18 ^S	19 ^S	20 ^S	21 ^S	22 ^S	23	21	22 ^S	23 ^S	24 ^S	25 ^S	26 ^S	27	18	19 ^S	20 ^S	21 ^S	22 ^S	23 ^S	24
26	27 ^S	28 ^S	29 ^S	30 ^S			24	25 ^S	26 ^S	27 ^S	28 ^S	29 ^S	30	28	29 ^S	30 ^S	31 ^S				25	26 ^S	27 ^S	28 ^S	29 ^S		
							31																				
MARS 2024							AVRIL 2024							MAI 2024							JUIN 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1 ^S	2		1	2 ^S	3 ^S	4 ^S	5 ^S	6					1 ^S	2 ^S	3	4					1	
3	4	5	6	7	8	9	7	8 ^S	9 ^S	10 ^S	11 ^S	12 ^S	13	5	6 ^S	7 ^S	8 ^S	9 ^S	10 ^S	11	2	3 ^S	4 ^S	5 ^V	6 ^S	7	8
10	11	12 ^L	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16	14	15 ^S	16 ^S	17 ^S	18 ^S	19	20	12	13 ^S	14 ^S	15 ^S	16 ^S	17 ^S	18	9	10 ^S	11 ^S	12 ^S	13 ^S	14 ^S	15
17	18 ^S	19 ^S	20 ^S	21 ^S	22 ^S	23	21	22 ^S	23 ^S	24 ^S	25 ^S	26 ^S	27	19	20 ^S	21 ^S	22 ^S	23 ^S	24 ^S	25	16	17 ^S	18 ^S	19 ^S	20 ^S	21	22
24	25 ^S	26 ^S	27 ^S	28 ^S	29	30	28	29 ^S	30 ^S					26	27 ^S	28 ^S	29 ^S	30 ^S	31 ^S		23	24	25	26	27	28	29
31																					30						

 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

**180 JOURS DE CLASSE ET
20 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

 CONGÉS POUR LES ÉLÈVES ET LE
PERSONNEL ENSEIGNANT

 Jours de reprise de classe à
la suite de suspension de cours
ou 3 journées pédagogiques

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE : Les lettres en exposant (L pour lundi et V pour vendredi)
indiquent un changement au niveau de l'horaire afin d'obtenir un nombre équivalent de
journées de classe. Ainsi, le jeudi 2 novembre (2^V) sera considéré selon l'horaire des
cours du vendredi.

SECONDAIRE : Les chiffres en indice (1 à 9) indiquent le jour de la grille-horaire.

La vie qui s'élève

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec 